



JOURNAL DU CULTIVATEUR
ET DU COLON.

Si le guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

Un an, \$1 — Rédacteur : FIRMIN H. PROULX — Gérant : HECTOR A. PROULX — Un an, \$1

SOMMAIRE :

Revue de la semaine : L'établissement agricole des RR. PP. Trappistes à Mistassini, Lac St-Jean. — Le mérite agricole. — Prorogation de la Législature Provinciale.

Causerie agricole : Les cercles agricoles.

Sujets divers : Importance de la culture des fruits. — Le syndicat central des agriculteurs. — Est-il de l'intérêt des villes de favoriser le progrès agricole ?

Choses et autres : Offre spéciale pour encourager davantage la culture des fruits. — Emploi de la terre végétale. — Le labour en ados.

Recettes : Préserver de la rouille le fer exposé à l'humidité. — Composition pour raccommoder la faïence, le verre et le cristal.

REVUE DE LA SEMAINE

L'établissement agricole des RR. Pères Trappistes à Mistassini, Lac St-Jean. — Deux propositions importantes au point de vue religieux et agricole ont été soumises à l'attention des députés de la législature provinciale, pendant la présente Session. D'abord la proposition de l'Hon. M. Flynn, concernant l'octroi de 6,000 acres de terre, en faveur des RR. Pères Trappistes, près des rivières Mistassini et Mistassibi; soit une superficie de sept à huit milles, pour l'établissement d'un monastère et d'une ferme

qui se trouvent placés à quarante-deux milles de Roberval, et d'un facile accès par eau. La grande rivière de Mistassini est navigable sur un parcours de vingt-six milles.

La seconde proposition pour laquelle le gouvernement demandait l'approbation de la législature, a été celle de l'honorable M. Beaubien, concernant l'établissement des cercles agricoles à être subventionnés par le gouvernement.

Ces deux propositions ont donné lieu à de remarquables discours prononcés par les promoteurs et autres membres de la législature. Il y a eu une bien faible opposition de la part de quelques députés, si l'on en juge par une des raisons données par un député à l'occasion de l'octroi de 6,000 acres de terre en faveur des RR. PP. Trappistes et que voici : "Qu'il valait mieux donner ces terres à des colons, que de les accorder à des personnes qui en ont déjà de reste; car, a dit ce député, il y a déjà trop de propriétés foncières entre les mains de l'autorité religieuse."

Afin de démontrer l'utilité d'établissements agricoles, sous la direction des RR. PP. Trappistes en Canada, il suffit de mentionner celui de Oka, où seulement depuis quelques années, ces religieux y